



ACTIVATEUR CONTRE LES ALGUES MOUTARDES

- 1469 -



PROPRIÉTÉS

L'activateur contre les algues moutardes doit être associé à un traitement au chlore. Le mélange de ces deux produits génère du brome actif pour une action contre les algues moutardes (jaunes) qui se déposent au fond et sur les parois de la piscine.
Compatible avec tous les types de traitement sauf PHMB.



CONDITIONNEMENTS

- Carton de 6 x 1L.



MODE D'EMPLOI

Traitement au chlore :

Curatif: 90mL/10m³ d'activateur activateur contre les algues moutardes + 1L/10m³ de Chlore Clear 9.6 ou Chlore 9.6.

Préventif: 50mL/10m³ d'activateur contre les algues moutardes + 400mL/10m³ de Chlore Clear 9.6 ou Chlore 9.6.

Traitement au Chlorit :

Curatif : 90mL/10m³ d'activateur contre les algues moutardes + 160g/10m³ de Chlorit.

Préventif: 50mL/10m³ d'activateur contre les algues moutardes + 65g/10m³ de Chlorit.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Aspect:** Liquide limpide incolore à jaune pâle.
- **pH 10%:** 7+/-1.5.
- **Densité:** 1.44+/-0.02.
- **Stockage:** Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.

Précautions d'emploi : Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1469) : + 33 (0)3 83 22 50 50, N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFLA : + 33 (0)1 45 42 59 59. Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande pour les professionnels. Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

N° de révision 23-03-2021

HYDRAPRO

ZA du Piquet - 35370 ETRELLES
Tél: 04 66 04 79 57
Fax : 04 66 04 79 58
www.hydrapro.fr



Conditionné
en France

